

DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES

## EXTRATI

Du Registre des Délibérations du Comite du

Syndicat Mixte Ecole Départementale de Musique des Alpes-Maritimes

Séance du 09 Octobre 2006

Objet:

L'an deux mille six et le neuf Octobre

à 17 heures 30

Discussion sur orientations budgétaires pour 2007

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Jean THAON Présents ou représentés :

0610/03

MM. THAON, BALDINI, BLANCHI, ESTROSI, FALIBOIS, FRERE,

GINESY, MARY, MANFREDI, PAUGET, VICTOR,

MMES ALLAVENA, BRUN, FORESTIER, GIUDICELLI, RAYBAUD,

RENAUDO, ROUQUIER, SOMARIA, STEFANI.

Le Président rappelle les dispositions de la loi d'orientation du 06/02/92 relative à l'Administration Territoriale qui prévoit une réunion d'information permettant aux élus du Comité de débattre des orientations budgétaires se déroulant deux mois avant l'examen du budget . Il propose un budget 2007 du Syndicat Mixte s'élevant à 1 582 800 euros.

PARTICIPATIONS 2007

**CONSEIL GENERAL:** 1 012 800 000 €

COMMUNES:

400 €/ An et Enfant

**ELÈVES:** 

275 €/ An

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents. Pour extrait certifié conforme au registre,

Jean 3

DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES

## EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du Comité du Syndicat Mixte Ecole Départementale de Musique des Alpes-Maritimes

Suite délibération 0610/03

## **BUDGET PRÉVISIONNEL 2007**

	Вирсет 2006	BUDGET 2007
RECETTES	1 395 710,00 €	1 582 800,00 €
Participation C.G.	893 000,00 €	1 012 800,00 €
Participation Communes	250 000,00 €	272 000,00 €
Participation Elèves	200 000,00 €	220 000,00 €
Autres participations	52 710,00 €	78 000,00 €

DEPENSES	1 395 710,00 €	1 582 800,00 €
Charges de fonctionnement	222 900,00 €	227 700,00 €
Frais de personnel	1 156 450,00 €	1 336 600,00 €
Amortissement	12 860,00 €	15 000,00 €
Divers impôts/rembousements.	3 500,00 €	3 500,00 €

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents. Pour extrait certifié conforme au registre,

Jean THAO